Educateur Technique Spécialisé

Fiche descriptive de la formation

Niveau 6
Grade licence

Désignation de la formation / Durée / Dates / lieux

Diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé

• Formation de 3 ans (6 semestres) en alternance de septembre N à juin N+3
1200 heures de formation théorique en centre de formation
2100 heures de formation pratique

• Allègements et dispenses possibles selon le parcours professionnel et les diplômes

• La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

Financements possibles

• Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
• Autofinancement
• Financement OPCO
• CPF
• CPF de transition (ex CIF)
• Apprentissage
• Contrat de professionnalisation

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant/stagiaire aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du DEETS.
Il aura construit les compétences attendues pour l'exercice du métier, selon le référentiel d'activité et de compétences des décrets et arrêtés du 22 août 2022, 10 mars 2020, 9 août 2022, pour :

- Mener un accompagnement éducatif des personnes et des groupes,
- Élaborer et mettre en œuvre un parcours d'insertion socioprofessionnelle,
- Concevoir et coordonner des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et professionnelle des personnes et articuler l'environnement technique et encadrer et animer les apprentissages professionnels en fonction des aptitudes et difficultés des personnes
- Contribuer à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel et travailler en partenariat et en réseau.

Pré-requis nécessaires pour participer à la formation

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4,
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.
  S'agissant de cette 3ème condition, l'article L135.5 du code de l'éducation précise que les études, les expériences professionnelles, les acquis personnels peuvent être validés en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allégement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Cet allégement peut porter sur la formation théorique ou pratique. Toutefois la durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d'un tiers.

Public concerné par la formation & Nombre minimum et maximum de participants

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le domaine social, attirée par le contact humain, le travail de terrain et l'éducation technique spécialisée.
Promotions de 6 apprenants minimum à 20 apprenants maximum.

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

Formation initiale (y compris apprentissage)
Si l'apprenant n'est pas salarié (lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, apprenti) :
Les inscriptions s'effectuent sur www.parcoursup.fr de janvier à mars
Formation professionnelle continue
Si l'apprenant est salarié ayant un financement par l'employeur ou l'OPCO (CDI, CDD, contrat de professionnalisation, CPF, Contrat personnel de formation) les inscriptions s'effectuent sur www.irts-fc.fr de janvier à mars.

Modalités de sélection :
Arrêté du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social.
Admission : Étude de dossier complété par un entretien

1. Étude du dossier individuel notamment du parcours scolaire, du parcours expérientiel (engagements, activités et centres d'intérêts et/ou CV) et du projet de formation motivé.
2. Entretien de motivation portant sur ses motivations, aptitudes pour la formation et l'exercice professionnel ETS

Les épreuves de sélection se déroulent entre avril et mai pour une rentrée à la mi-septembre. Des sessions supplémentaires peuvent être organisées jusqu'à la rentrée pour des candidats en cours d'emploi ou si des places financées par le Conseil Régional sont restées vacantes.
Coût de la sélection : 175 euros
Accès par la voie de l'apprentissage sur les 3 années de formation en lien avec le CFA Sanitaire et Social BFC.
Autres possibilités : post Jury VAE –par la voie de la formation
En cas de validation partielle, l'apprenant a la possibilité de suivre uniquement le(s) DC manquant(s)
Formation professionnelle continue (FPC)
Dans le cadre de la FPC, l'apprenant peut s'inscrire à certains modules de la formation ETS

Programme détaillé de la formation

Modules de formation du référentiel de certification du DEETS
DF1 : 450h Accompagnement social et éducatif spécialisé
DF2 : 350h Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé
DF3 : 200h Communication professionnelle
DF4 : 200h Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- Des salles de cours en modalité hybride
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme d'apprentissage en ligne (Onlineformapro)
- D'un CRD (base - des revues, DVD, ouvrages - consultable sur Onlineformapro)
- Communauté vie étudiante (Onlineformapro)
- Espace restauration (mise à disposition de four micro-ondes)

Moyens pédagogiques :

- Journées d'accueil
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé et guidance d'écrit
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en stage, suivi assuré par un tuteur de stage et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter-filières)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification
- Guidance de mémoire
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Mobilité internationale d'étude, de stage.

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives. Ils sont encadrés par une responsable de la formation et des référents de TD, ainsi que des référents de domaines de compétence ou de session commune.
Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr
Un référent mobilité internationale : francois.hoarau-geissler@irts-fc.fr, un référent handicap : chantal.magnenet@irts-fc.fr et un référent orientation : referent.orientation@irts-fc.fr sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets particuliers ; ils ont également accès à une chargée de mission numérique joelle.lonchampt@irts-fc.fr pour toute question se rapportant à l'utilisation de la plateforme.

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence globales
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation :

- Validation semestrielle des modules de formation en ECTS,
- Évaluations écrites et orales sous forme de contrôle de connaissance ou études de cas ou de dossiers de pratique professionnelle,
- Analyse de documents et de situations, conception de projets,
- Mises en situation professionnelles,
- Préparation aux certifications, épreuves blanches.

Validation de la formation

Le diplôme est délivré par le rectorat aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des 8 certifications reliées aux 8 blocs de compétences du DEETS.
L'obtention du DEETS valide 180 ECTS. (Crédits européens)
Taux de réussite sur le site internet

Débouchés à l'issue de la formation

Le DEETS permet :

- D'intégrer directement les équipes des établissements sociaux et médico-sociaux,
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations d'ASS, ES, EJE, CESF sous conditions de sélection
- D'accéder à un Master 1 en Faculté,
- De préparer un CAFERUIS, CAFDES ou DEIS après quelques années d'expériences.

Contact	*Informations utiles*
Responsable de formation : Catherine Cachot catherine.cachot@irts-fc.fr Taux de réussite et taux de satisfaction à consulter sur notre site internet	Droits d'inscription :170 euros pour l'année 2022-2023 Coût de la formation : 16 680 euros Coût horaire en parcours partiel : 15,29 euros Caution CRD : 70 euros CVEC : 95 euros Pour les autres financements, se renseigner au secrétariat ETS Heloïse Djellouli heloise.djellouli@irts-fc.fr **Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap** – Référent Handicap : chantal.magnenet@irts-fc.fr